

Plan décennal

de logement et de lutte contre
l'itinérance : Rapport d'étape

2014 à 2017



Une ville où chacun a son chez-soi

Mars 2018



En 2011, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé un investissement annuel de 14 millions de dollars dans plusieurs initiatives de logement et d'aide aux sans-abri afin de venir en aide aux personnes dans le besoin de notre communauté. L'enveloppe a été bonifiée de 2 millions en 2015.

En 2013, le Conseil municipal a approuvé un plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance qui oriente nos efforts collectifs visant à faire d'Ottawa une ville où tous ont accès à des logements convenables, abordables et en milieu de soutien. Cela dit, nous sommes tous d'accord, il faut en faire encore plus pour notre ville. Soulignons notamment que plus de 10 000 ménages attendent un logement abordable, et que plus de 7 000 personnes ont été hébergées dans un refuge l'année dernière.

Nous faisons cependant de bon progrès à ce jour sur notre Plan décennal. Il me tarde de continuer à collaborer avec les ordres supérieurs de gouvernement afin d'en faire encore davantage dans la prochaine année. Nous sommes déterminés à améliorer l'accès au logement, et à ce que celui-ci réponde aux besoins des résidents d'Ottawa : pensons aux nouvelles constructions, aux subventions au logement, ou encore à l'augmentation des investissements dans les programmes qui aident les gens à garder leur chez-soi.

En travaillant ensemble, nous pouvons tirer parti des possibilités de financement annoncées récemment dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. La Ville d'Ottawa accueille favorablement ces nouveaux programmes fédéraux et provinciaux qui aideront à créer un engouement pour le plan. Le progrès passe inévitablement par un engagement soutenu de tous les ordres de gouvernement et des membres de notre communauté.

J'aimerais remercier le conseiller Mark Taylor, Agent de liaison spécial sur le logement et l'itinérance, pour son travail avec le secteur, visant à identifier de nouvelles idées qui renforceront notre engagement commun envers des solutions de logement et d'itinérance solides et durables.

J'aimerais également reconnaître et remercier nos partenaires communautaires pour leur travail continu vers cet objectif commun. Votre engagement et votre soutien continu envers nos résidents les plus vulnérables doivent être salués.

Il reste encore beaucoup à faire, mais j'appuie sans réserve le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance de la Ville. Nous demeurons fermement résolu à créer une ville où tous peuvent prospérer, et nous savons que pour réussir, tous doivent avoir un chez-soi sécuritaire et abordable.

Jim Watson

Maire



En tant que Ville, nous avons la responsabilité envers nos résidents de nous assurer que tous ont accès à un logement abordable, qui leur offre la sécurité, et reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour conserver ce dernier à long terme. Un logement stable permet aux gens de s'engager au sein de leur collectivité et de participer à tous les aspects de la vie civique.

La ville d'Ottawa compte plus de 55 000 ménages ayant un faible revenu, qui luttent pour conserver un logement adéquat. Les objectifs fixés dans notre Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance étaient ambitieux, et les progrès que nous avons réalisés me remplissent de fierté. Le présent rapport fait état du travail considérable qui a été accompli, en collaboration avec nos partenaires communautaires, en vue de répondre à ces besoins. Toutefois, je reconnais qu'il nous reste encore beaucoup à faire. Il s'agit là de problèmes complexes qui nécessitent l'engagement et la participation continus de tous les ordres de gouvernement pour créer un système de logement et des services de soutien faciles d'accès, qui répondent aux besoins de la population.

Comme nous avons mis en œuvre près de la moitié de ce Plan, nous devons profiter de l'occasion pour examiner le contexte changeant, les nouvelles possibilités et veiller à concentrer nos énergies sur les résultats que nous souhaitons obtenir. Je me réjouis des efforts constants déployés par la Direction des services de logement de la Ville d'Ottawa, par nos partenaires communautaires et par nos résidents en vue de mettre fin à l'itinérance dans notre ville et d'offrir à tous un foyer.

Diane Deans

Conseillère,
La présidente du Comité des services
communautaires et de protection

Table des matières

Un chez-soi pour tous 2014 à 2024	3	Logement d'abord	13
Système de services en matière de logement	4	Résultats de Logement d'abord	14
Logement et population : principales données	5	Itinérance chronique et épisodique	15
Un chez-soi pour tous	7	Programmes de financement	17
Garantir le bon état de nos logements	9	Prochaines étapes	18
Refuges d'urgence	10		

Un chez-soi pour tous 2014 à 2024

Notre Plan décennal améliorera le système de services de logement afin que celui-ci donne de meilleurs résultats à nos résidents.

La Ville d'Ottawa s'est engagée à mettre un terme à l'itinérance chronique et à créer une ville où chacun dispose d'un logement sûr et abordable dans le quartier de son choix.

Ce que nous voulons

Tout le monde a un chez-soi

- 1.1 La demande est comblée par différents moyens :
 - Construction
 - Achat
 - Réaménagement
 - Subventions au logement
- 1.2 Le parc de logements est bien géré et en bon état

Les gens obtiennent le soutien dont ils ont besoin

- 2.1 Les gens reçoivent les services appropriés pour pouvoir conserver leur logement et éviter de retourner à la rue
- 2.2 Les personnes qui perdent leur logement sont en sécurité et ont accès à un refuge temporaire adéquat et à de l'aide pour trouver un logement
- 2.3 Il n'y a pas d'itinérance chronique

Travailler ensemble

- 3.1 Ottawa est dotée d'un système de logement intégré sensible aux besoins des résidents
- 3.2 Amélioration de politique, planification et coordination des services et financement soutenu de tous les paliers de gouvernement pour répondre aux besoins des citoyens.

Système de services en matière de logement

Un logement, est plus qu'un simple «abri»: c'est la fondation sur laquelle les gens bâtissent leur vie.

L'itinérance et la précarité de logement découlent de divers facteurs propres au ménage. Le système de logement d'Ottawa est un cadre général, c'est-à-dire un ensemble de biens, de services

et de programmes offerts en collaboration avec des partenaires communautaires et adaptés aux besoins et à la situation de chaque ménage.

Pour répondre aux besoins des résidents, il faut leur offrir différents types de logements de qualité dans

la ville. Les gens n'évoluent pas dans le système de façon linéaire : leurs besoins en matière de soutien et d'abordabilité des logements peuvent changer au fil du temps.

Le système doit donc être flexible et adaptable pour leur offrir en temps utile les bonnes options de logement et mesures de soutien.

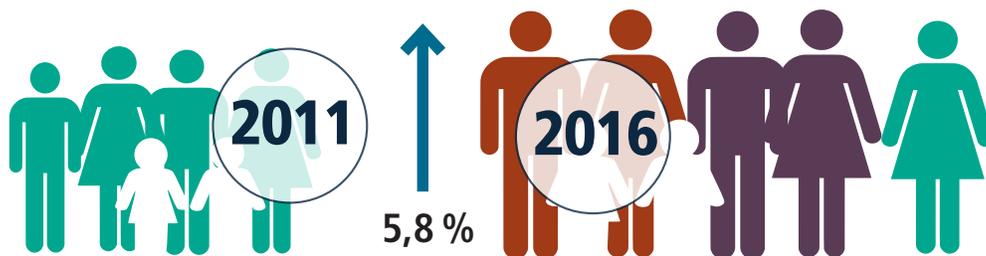
Logements d'urgence et à court terme	Logements en milieu de soutien	Logements sociaux	Logements locatifs abordables	Propriétés abordables	Logements au loyer du marché et de propriétaires-occupants
Programmes de logement					
Programmes de travail de rue Services de détournement Refuges d'urgence Programmes de jour/haltes-accueil	Logement d'abord Logements en milieu de soutien Logements sociaux (loyer indexé sur le revenu) Suppléments au loyer et allocations de logement	Financement des immobilisations et acquisition de terrains pour les logements abordables Aide pour la mise de fonds pour l'accès à la propriété Financement des réparations/rénovations pour les propriétaires à faible revenu	Ménage pouvant assumer le prix du logement sur le marché		
Revenu					
0 \$ à 14 000 \$	14 001 \$ à 25 000 \$	25 001 \$ à 85 000 \$	85 001 \$ et plus		
Capacité du système					
Travail de rue 16 heures/7 jours par semaine 943 lits d'hébergement permanents 431 lits d'hébergement de débordement 190 lits permanents de logement de transition 15 programmes de jour/haltes-accueil	14 957 logements à loyer indexé sur le revenu 2 600 logements sociaux au loyer du marché 3 798 subventions au logement 2 300 logements supervisées/en milieu de soutien	1 849 logements abordables créés depuis 2003 205 subventions pour l'accès à la propriété octroyées depuis 2007 251 subventions de rénovation de logements octroyées depuis 2014 567 habitations accessoires et annexes résidentielles créées depuis 2014	23 489 nouveaux logements créés depuis 2014 : - 19 909 logements de propriétaires-occupants - 3 580 logements locatifs		
Mesures de prévention contre la perte de logement					

Logement et population : principales données

La population d'Ottawa

934 243

en 2016



5 800 personnes ont migré à Ottawa depuis l'exercice 2014 à 2015, soit une **augmentation de 9,0 %** par rapport à l'exercice précédent

Besoin impérieux de logement

À Ottawa-Gatineau, **11,9 %** de la population a un besoin impérieux de logement. Ces ménages devraient dépenser au moins 30 % de leur revenu avant impôt pour payer le loyer médian d'un logement adéquat et abordable.



Environ **13 %** de la population d'Ottawa vit avec un faible revenu. Cela représente environ **115 175 résidents** ou plus de **55 000 ménages**.

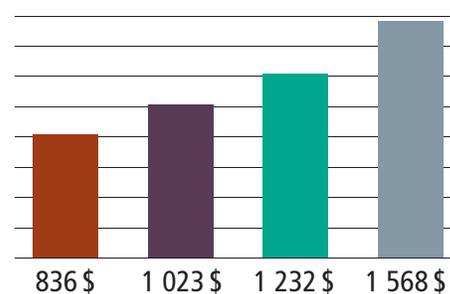
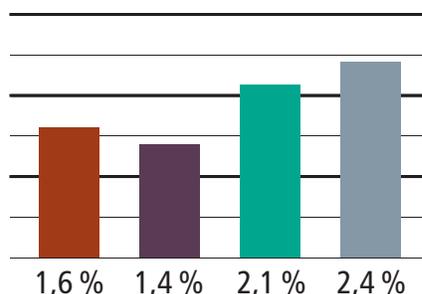
Le taux d'inoccupation a atteint **1,7 %** en octobre 2017 alors qu'il était de **3 %** en octobre 2016



Location à Ottawa-Gatineau

Taux d'inoccupation 2017 (%)

Loyer moyen du marché selon le nombre de chambres 2017



Loyer moyen du marché pour tous les types de chambres en 2017

Ville	Loyer
Toronto (métropolitain)	1 296 \$
Ottawa-Gatineau	1 113 \$
Kingston	1 109 \$
Guelph	1 066 \$
Kitchener	1 040 \$
Hamilton	1 020 \$
London	952 \$
Peterborough	944 \$

■ Studios ■ Logement à une chambre à coucher ■ Logement à deux chambres à coucher ■ Logement à trois chambres à coucher

Source : Recensement de 2016 de Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Rapport annuel sur le développement de la Ville d'Ottawa 2016

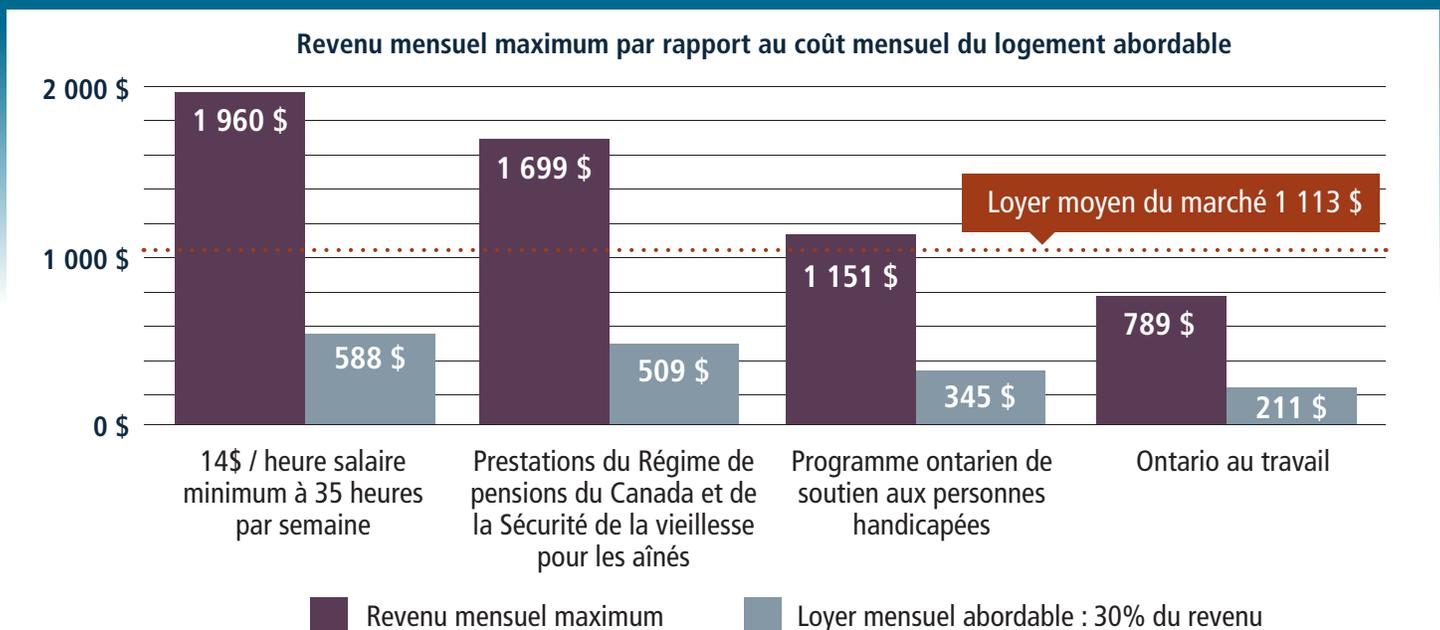
Revenu et l'abordabilité des frais de logement

À Ottawa, plus de 115 000 personnes vivent avec un faible revenu et jusqu'à 71 000 personnes reçoivent des prestations d'aide sociale du programme Ontario au travail ou du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées.

Le loyer moyen à Ottawa est de 1 113 \$. Au Canada, un logement est considéré comme abordable si les frais qui s'y rattachent représentent moins de 30 % du revenu avant impôt du ménage qui l'occupe.

Le graphique ci-dessous démontre le revenu mensuel total d'un particulier par rapport au loyer moyen du marché d'Ottawa. Il illustre aussi quels seraient les coûts d'habitation abordables à 30 % du revenu mensuel total.

Il est évident qu'il y a un écart important entre le revenu des gens et le loyer moyen à Ottawa. Les coûts de location élevés laissent souvent les gens avec très peu d'argent pour assumer les dépenses liées à la nourriture, et à d'autres nécessités de tous les jours.



Liste d'attente centralisée

L'accès aux logements à loyer indexé sur le revenu à Ottawa est géré par le Centre d'enregistrement pour les logements sociaux. Les gens qui présentent une demande pour un tel logement voient leur nom inscrit sur la liste d'attente centrale.

Chaque année, le nombre de gens qui demandent un logement à loyer indexé sur le revenu dépasse le nombre de logements du genre offerts. Cela démontre la nécessité d'offrir différentes options en matière de logements abordables aux 55 000 ménages d'Ottawa qui vivent avec un faible revenu.



*Chaque année, des demandes sont archivées ou annulées, car les renseignements sur les ménages doivent être mis à jour annuellement

Un chez-soi pour tous

Logements abordables et en milieu de soutien

Action Ottawa est le principal programme de la Ville pour accroître l'offre de logements abordables pour les ménages à faible revenu à Ottawa. Action Ottawa combine des mesures incitatives de la Ville et un financement offert par les trois ordres de gouvernement pour aider les promoteurs du secteur privé et à but non lucratif à construire de nouveaux logements locatifs abordables à l'intention des ménages à revenu faible ou modeste.

2014

Logement communautaire d'Ottawa
140, promenade Den Haag
(74 logements)

Logement communautaire d'Ottawa
454-456, rue Old St. Patrick
(10 logements)

Choix personnel vie autonome
1604, avenue Pullen (11 logements)

Wigmanen inc.
205, voie Eric Czapnik (41 logements)

2015

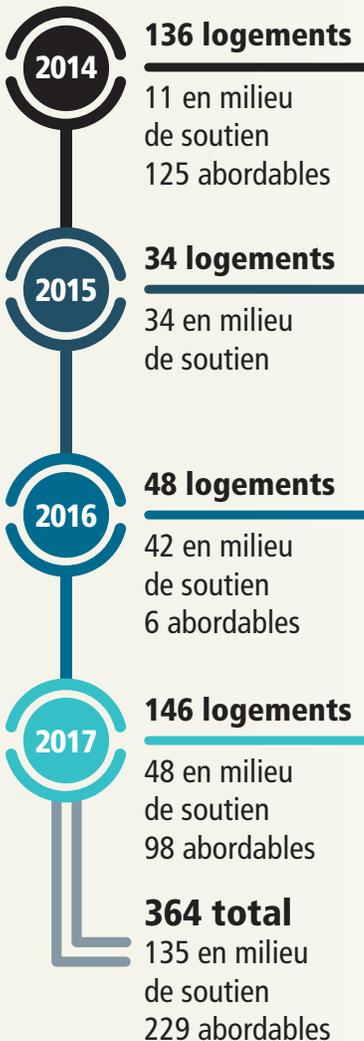
Société John Howard
322, rue Gardner (34 logements)

2016

Logement communautaire d'Ottawa
2914-2924, promenade Michele
(6 logements)

Salus Ottawa
1604, boulevard Clementine
(42 logements)

Logements abordables et en milieu de soutien achevés



Achèvements 2017

Multifaith Housing 445, avenue Via Verona

- 98 logements
- Une à quatre chambres à coucher
- Espaces communautaires partagés

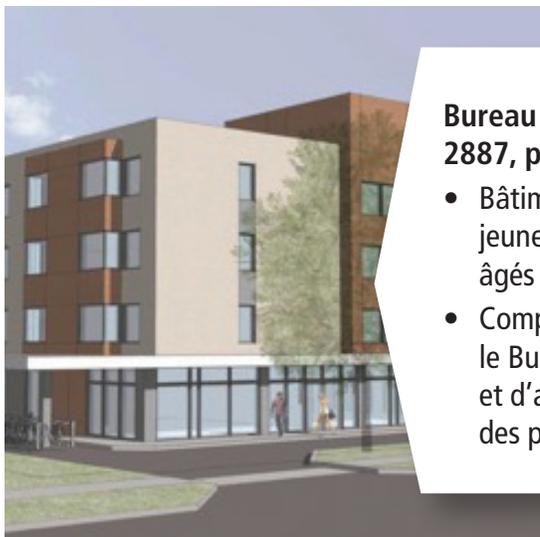


Montfort Renaissance 1900, boulevard St-Joseph

- 48 logements en milieu de soutien
- Accès à des programmes, à des activités et à des ateliers de perfectionnement des compétences
- Cuisine commerciale qui offre aux locataires la possibilité d'acquérir de l'expérience de travail



Logements abordables et avec services de soutien en cours d'aménagement



Bureau des services à la jeunesse 2887, promenade Riverside

- Bâtiment de 39 logements pour les jeunes vulnérables et à risque élevé âgés de 16 à 24 ans
- Comprend un carrefour jeunesse où le Bureau des services à la jeunesse et d'autres partenaires offriront des programmes intégrés



Logement communautaire d'Ottawa 900, chemin Merivale

- 42 logements à une chambre à coucher pour les aînés
- Partenariat entre le Centre de santé communautaire Carlington et Logement communautaire d'Ottawa
- Clinique de santé au rez-de-chaussée
- Construction conforme à l'approche passive



Les Bergers de l'Espoir 765, rue Montreal

- 42 logements en milieu de soutien
- Personnel sur place 24 heures sur 24
- Soutiens médicaux

**456 nouveaux
logements abordables et
avec services de soutien en
cours d'aménagement**

Association canadienne pour la santé mentale
1365, rue Bank (8 logements de condominium)

Le Pilier logements pour femmes
373, avenue Princeton
(42 logements)

Cumberland Housing Corp.
2980, rue Colonial
(15 logements)

Société John Howard d'Ottawa
59, avenue Carruthers
(36 logements)

Kings Daughters and Sons
567, rue Cambridge
(58 logements)

Logement communautaire d'Ottawa

- 811, avenue Gladstone
(158 logements)

- 900, chemin Merivale
(42 logements)

- 3225, promenade Uplands
(16 logements)

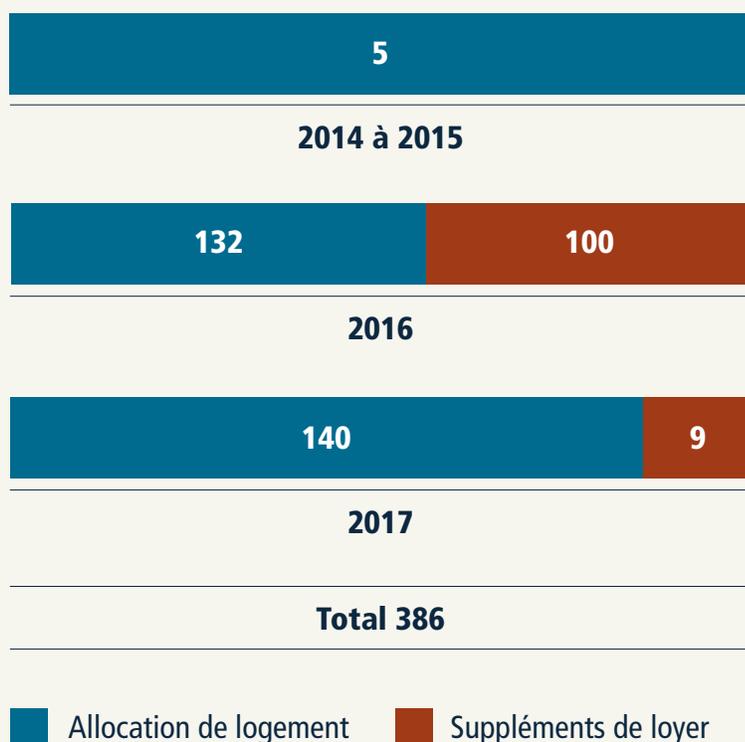
Les Bergers de l'Espoir
765, rue Montreal (42 logements)

Bureau des services à la jeunesse
2887, promenade Riverside
(39 logements)

Le **Programme de suppléments de loyer** offre une aide sous forme de loyer indexé sur le revenu aux ménages admissibles figurant sur la liste d'attente centralisée. La Ville conclut des contrats relatifs à des logements précis avec des propriétaires du secteur privé et du secteur sans but lucratif qui sont prêts à participer au programme. Le ménage verse environ 30 % de son revenu mensuel brut à titre de loyer au propriétaire, à qui est payé directement le reste du loyer mensuel par le Programme de suppléments de loyer. La subvention est rattachée au logement et n'est donc pas transférable si le locataire souhaite déménager.

Quant à l'**allocation de logement**, il s'agit d'une subvention pouvant être versée directement à un locataire admissible ayant besoin d'aide pour payer son loyer. Cette subvention, qui peut être versée directement au propriétaire, s'élève à 250 \$ pour une personne seule, montant auquel s'ajoutent 50 \$ pour chaque autre membre de la famille. Elle peut être transférée n'importe où dans la ville. Un ménage recevant une allocation de logement peut rester sur la liste d'attente centralisée.

Nouvelles subventions au logement (2014 à 2017)



Garantir le bon état de nos logements

La construction de logements abordables et en milieu de soutien ainsi que la création de subventions au logement sont essentielles à l'expansion de nos options de logement abordable. Si nous voulons conserver nos logements sociaux et abordables existants, il est important de les garder en bon état.

Investissements fédéraux, provinciaux et municipaux de 2014 à 2017

41 \$ million investis dans des rénovations majeures

12 253 réparations à l'intérieur des logements ou dans les aires communes

277 projets de réparation



Refuges d'urgence

L'itinérance est attribuable à divers facteurs : changement dans la circonstance économique, éclatement de la famille, violence familiale, toxicomanie, problèmes de santé mentale, migration, etc.

La Ville possède et exploite deux refuges pour familles et travaille en partenariat avec huit organismes communautaires pour offrir des services de refuges d'urgence temporaires et sécuritaires aux gens dans le besoin. Le but est d'aider ces personnes à se stabiliser ainsi qu'à trouver et à garder un logement abordable et adéquat.

La demande de lits en refuge d'urgence continue d'augmenter : de 2016 à 2017, la hausse était de 5,1 %. Ottawa continue de construire de nouveaux logements abordables et logements en milieu de soutien, de créer de nouvelles subventions au logement et d'investir dans des services de prévention et de soutien qui répondent aux besoins de notre collectivité.

Nombre total de personnes ayant recouru à un refuge d'urgence de nuit à Ottawa					
	2014	2015	2016	2017	Variation
Nombre total de personnes	6 502	6 816	7 167	7 530	5,1 % (363)
Hommes seuls	3 041	2 964	3 108	3 224	3,7 % (116)
Femmes seules	912	916	967	895	-7,4 % (-72)
Jeunes seuls*	379	387	289	255	-11,8 % (-34)
Familles (cellules familiales)	706	781	880	989	12,4 % (109)
Membres de familles	2 278	2 634	2 863	3 237	13,1 % (374)
Nombre total de nuits	504 573	500 326	526 110	656 057	24,7 % (129 947)

*Comprend le séjour dans les refuges pour jeunes désignés et les placements en motel.

Durée moyenne du séjour (en jours)					
	2014	2015	2016	2017	Variation
Moyenne générale	78	73	73	87	19,2 % (14)
Hommes seuls	65	64	61	58	-4,9 % (-3)
Femmes seules	60	59	59	64	8,5 % (5)
Jeunes seuls	39	32	47	54	14,9 % (7)
Familles	105	92	93	123	32,3 % (30)

La durée moyenne du séjour a diminué de 6,4 % de 2014 à 2016, mais a augmenté de 19,2 % en 2017. Cette hausse est attribuable à l'augmentation de la demande des familles : le nombre de familles ayant besoin d'un refuge d'urgence a bondi de 12,4 % (passant de 880 à 989 familles), et leur durée de séjour, de 32,3 %.

En 2017,
7 530 personnes
ont séjourné dans
un refuge, mais
1 280 ont pu être
détournés ailleurs.



Un chez-soi pour tous

« J'ai vécu au refuge pour femmes pendant un an après l'incendie de la maison de chambre où j'habitais. Ma gestionnaire de cas m'a aidée à obtenir un studio dans un immeuble pour personnes semi-autonomes. Je profitais aussi d'un soutien en santé mentale en raison de mon trouble de stress post-traumatique. Elle m'a aussi aidée à arrêter de fumer. J'espère maintenant participer à quelques activités pour améliorer ma santé mentale et physique. »

Jeunes

En 2017, le nombre de jeunes hommes et femmes de 16 à 25 ans ayant recouru à un refuge d'urgence a diminué de 4,4 %.

Vu la capacité limitée des refuges et des logements de transition destinés aux jeunes, 616 sur les 802 jeunes qui ont recouru à un refuge en 2017 – soit environ 58 par nuit – ont obtenu des services du réseau de refuges pour adultes. Or, un refuge pour adultes peut s'avérer dangereux pour les jeunes, en raison de leur âge et de leur vulnérabilité. Ces derniers seraient mieux servis dans un milieu adapté à leurs besoins.

Durée moyenne du séjour chez les jeunes de 16 à 25 (en jours)

Jeunes	2014	2015	2016	2017	Variation
Total	924	900	839	802	-4,4 % (-37)
Hommes	577	550	514	493	-4,1 % (-21)
Durée moyenne du séjour	37	41	36	34	
Femmes	347	350	325	309	-4,9 % (-16)
Durée moyenne du séjour	43	37	43	55	

Familles

La hausse de la demande d'hébergement en refuge pour familles en 2016 et en 2017 a engendré des problèmes de capacité au sein du système de refuges pour familles, de sorte qu'un plus grand nombre de familles ont été logées dans des motels, des hôtels et des résidences aménagées au sein d'établissements d'enseignement postsecondaire hors site. La Ville a réagi en bonifiant ses allocations de logement et en améliorant les services offerts dans les refuges pour familles, permettant ainsi à un plus grand nombre de familles d'emménager dans un logement permanent.



Occupation moyenne par nuit pour dans les motels hors site

	2014	2015	2016	2017	Variation
Familles	97	79	92	182	97,8 % (90)

Autochtones

De nombreux Autochtones au sein de notre collectivité n'ont pas accès aux services en raison du racisme dont ils ont été victimes et de la nécessité d'instaurer des programmes adaptés à leur réalité culturelle. En outre, nombreux sont ceux qui ne se définissent pas comme des Autochtones en raison des séquelles laissées par la colonisation, des traumatismes intergénérationnels subis, de l'expérience vécue dans les pensionnats et de la croyance qu'en se déclarant volontairement comme des Autochtones, ils subiront de la discrimination ou auront droit à des services de moindre qualité.

La population Autochtone représente une part disproportionnée des sans-abri au Canada, et Ottawa ne fait pas exception. Le pourcentage d'Autochtones sans abri a augmenté de 4,6 % de 2014 à 2017, et 16 % des personnes seules ayant recouru à un refuge en 2017 sont des Autochtones. On sait d'ailleurs que cette proportion est considérablement inférieure au taux d'itinérance local chez les Autochtones, puisque beaucoup n'utilisent pas le réseau de refuges, préférant errer d'un sofa à l'autre ou être hébergés chez des proches.

Nombre total de personnes des Premières Nations ¹ ayant recouru à un refuge d'urgence de nuit à Ottawa					
	2014	2015	2016	2017	Variation
Total	435	537	471	455	-3,4 % (-16)
Hommes seuls	263	326	306	304	-0,7 % (-2)
Femmes seules	84	97	101	90	-10,9 % (-11)
Jeunes seuls	25	28	22	13	-40,9 % (-9)
Familles	51	68	35	39	11,4 % (4)

[1] Clients qui s'identifient comme membres des Premières Nations dans une réserve, hors réserve et non inscrits.

Nombre total d'Inuits ayant recouru à un refuge d'urgence de nuit à Ottawa					
	2014	2015	2016	2017	Variation
Total	120	158	164	175	6,7 % (11)
Hommes seuls	64	75	71	91	28,2 % (20)
Femmes seules	48	61	68	52	-23,5 % (-16)
Jeunes seuls	–	5	9	10	11,1 % (1)
Familles	8	11	12	20	66,7 % (8)

Nombre total de Métis ayant recouru à un refuge d'urgence de nuit à Ottawa					
	2014	2015	2016	2017	Variation
Total	32	62	57	51	-10,5 % (-6)
Hommes seuls	23	42	37	31	-16,2 % (-6)
Femmes seules	–	10	10	9	-10,0 % (-1)
Jeunes seuls	–	7	–	–	–
Familles	–	–	–	5	–

* un tiret (–) indique moins de 5

Logement d'abord

Le modèle Logement d'abord est la pierre angulaire du plan élaboré par la Ville pour mettre un terme à l'itinérance chronique. Partant du principe que le logement est un droit de la personne et que le premier besoin des sans-abri est d'obtenir un logement stable et permanent.

Logement d'abord établit un ordre de priorité en fonction des besoins et du temps passé en situation d'itinérance. Dans ce modèle, les organismes d'aiguillage utilisent un outil d'évaluation commun qui permet aux gens aux besoins les plus criants d'accéder rapidement à un logement et à des services de soutien.

Quant au Programme de partenariat des propriétaires, administré par l'Armée du Salut, il emploie des responsables du service de localisation des logements afin de trouver des logements libres au loyer du marché dans le secteur privé pour le programme.

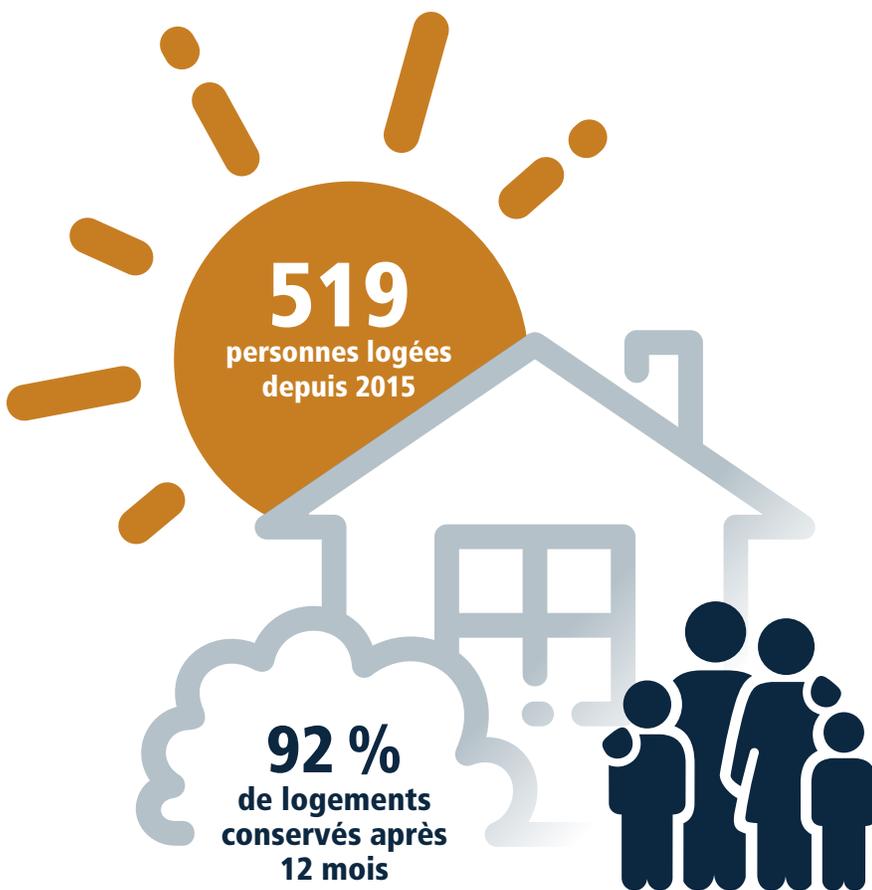
Les participants au programme sont admissibles à une subvention qui accroît l'abordabilité des logements. Les services Logement d'abord, dont bénéficient en tout temps jusqu'à 750 personnes, sont offerts par **12 organismes** :

- Armée du Salut
- Association canadienne pour la santé mentale
- Bureau des services à la jeunesse
- Centre Wabano pour la santé des Autochtones
- La Mission d'Ottawa
- Opération rentrer au foyer
- Options Bytown
- Pavillon Minwaashin
- Centre de santé communautaire Pinecrest-Queensway
- Société Elizabeth Fry d'Ottawa
- Société John Howard
- Tungasuvvingat Inuit



Cette carte démontre le réseau de services aux sans-abri à Ottawa. Différentes circonstances de vie peuvent mener à l'itinérance. Un outil de triage permet de déterminer si la personne peut éviter le refuge grâce à des services de soutien à la recherche de logement ou de prévention de la perte de logement. Si elle ne peut être logée ailleurs qu'en refuge, on réalise une évaluation plus approfondie pour fixer son degré de priorité et la diriger vers des services en fonction de ses besoins, et on lui propose un choix de logements. C'est selon les besoins des gens que sont établis le type de services de soutien nécessaires pour les aider à trouver et à garder un logement à long terme, ainsi que leur intensité et leur durée.

Résultats de Logement d'abord



Personnes seules

519 personnes logées depuis avril 2015

244 personnes ayant emménagé dans un logement du secteur privé, **101**, dans un logement social, et **174**, dans un logement en milieu de soutien

Taux de conservation du logement de **86 %** après 6 mois et de **92 %** après 12 mois

151 personnes ayant quitté le programme en raison de ses bons résultats

Familles

Depuis 2011, le Centre de santé communautaire Pinecrest-Queensway pourvoit le Programme priorité aux familles, qui offre des mesures d'aide complémentaire de six à neuf mois aux familles qui quittent le réseau de refuges.

274 ménages soutenus en 2017, soit **1 007 personnes**, dont **497 enfants** de moins de 14 ans

1 408 ménages soutenus depuis 2011

Un chez-soi pour tous

« Depuis quelques années j'ai déménagé entre les divers refuges pour hommes en raison de la dépendance à l'alcool et à la dépression. Mon travailleur m'a trouvé un propriétaire très utile, une subvention au logement et des meubles.

Je vis près d'un centre communautaire où je participe à des services de réduction de méfaits et je reçois des repas quotidiens à un tarif mensuel abordable. »

Un chez-soi pour tous

« Pendant cinq mois, mon travailleur m'a rendu visite au refuge et m'a aidé à trouver un logement. Je suis schizophrène et je n'étais pas très coopératif au début! Aujourd'hui, je suis logé et j'aime l'endroit où je vis. Je suis très fier de le décorer et, maintenant, je travaille sur un roman. Je me sens en sécurité ici et je peux travailler sur mon rétablissement. »

Itinérance chronique et épisodique

Hommes

En 2017, la Ville a enregistré une baisse de 10,8 % de l'itinérance chronique chez les hommes seuls (352 hommes en 2016 contre 314 en 2017), tandis que leur durée de séjour a diminué de 0,7 %. Cette baisse est attribuable aux retombées du programme Logement d'abord et des investissements réalisés dans les logements en milieu de soutien depuis 2014.

Femmes

Par ailleurs, de 2016 à 2017, le nombre de femmes en situation d'itinérance épisodique a chuté de 61,5 %, tandis que celui de femmes en situation d'itinérance chronique a grimpé de 6,6 % (91 femmes en 2016 contre 97 en 2017).

Personnes en situation d'itinérance chronique

Personnes qui sont sans abri et l'ont été pendant au moins six mois dans la dernière année.

Personnes en situation d'itinérance épisodique

Personnes qui sont sans abri et l'ont été au moins trois fois dans la dernière année, avec un intervalle d'au moins 30 jours entre chaque séjour.

Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique ou épisodique

	2014	2015	2016	2017	Variation	
Hommes seuls						
Chronique	358	362	352	314	-10,8 %	(-38)
Épisodique	73	61	76	73	-3,9 %	(-3)
Femmes seules						
Chronique	82	86	91	97	6,6 %	(6)
Épisodique	13	18	13	5	-61,5 %	(-8)
Jeunes seuls						
Chronique	5	–	5	11	120,0 %	(6)
Épisodique	–	0	–	–	–	
Familles						
Chronique	97	78	87	236	171,3 %	(149)
Épisodique	0	0	0	0	0,0 %	(0)

* un tiret (–) indique moins de 5

Jeunes

L'itinérance chronique a augmenté chez un petit nombre de jeunes, mais le nombre total de jeunes sans abri a diminué de 11,8 % (289 jeunes en 2016 contre 255 en 2017). Cette augmentation de l'itinérance chronique et de la durée moyenne du séjour en refuge concorde avec les mesures prises sciemment par les organismes jeunesse pour aider les jeunes sur de plus longues périodes et leur offrir de meilleurs services pour une transition réussie vers un logement abordable et adéquat, notamment par le rétablissement des liens familiaux.

Familles

Chez les familles, l'itinérance chronique a bondi de 171,3 % (87 familles en 2016 contre 236 en 2017) en raison de la hausse de la demande de services et du manque d'options de logements sociaux et abordables, une situation qui a obligé des familles à prolonger leur recours au réseau de refuges pour familles.

Durée moyenne du séjour					
	2014	2015	2016	2017	Variation
Hommes seuls					
Chronique	280	277	273	271	-0,7 % (-2)
Épisodique	63	56	59	48	-18,6 % (-11)
Femmes seules					
Chronique	270	276	266	253	-4,9 % (-13)
Épisodique	66	66	50	60	20,0 % (10)
Jeunes seuls					
Chronique	213	261	234	238	1,7 % (4)
Épisodique	66	0	115	96	-16,5 % (-19)
Familles					
Chronique	255	252	251	262	4,4 % (11)
Épisodique	0	0	0	0	0,0 % (0)

Un chez-soi pour tous

« Nous sommes de nouveaux venus au Canada. Nous sommes arrivés au pays il y a de cela neuf mois. Nous n'avons aucune famille ici. Nous nous sentions alors perdus et nous étions effrayés. Après notre première semaine au refuge pour les familles, nous nous sommes sentis soulagés en constatant que le personnel du refuge s'occupait bien de nous. J'ai réussi à obtenir un emploi à temps partiel à l'école de mes enfants; j'y assure la surveillance des enfants sur l'heure du dîner. Nous nous portons bien et nous sommes fiers d'être au Canada. Merci! »

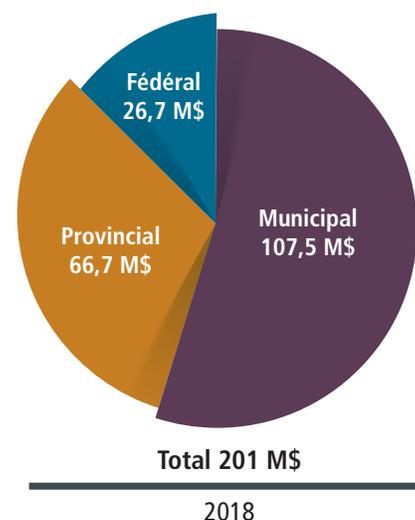
Un chez-soi pour tous

« J'avais arrêté de prendre mes médicaments et je suis retourné dans la rue pendant six mois. J'étais très malade mentalement et physiquement. Mon gestionnaire de cas m'a ramené voir mon médecin, mon psychiatre et ma sœur, et ceux-ci m'ont aidé à reprendre ma vie en main. Maintenant, j'ai un revenu du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), un appartement et un sentiment de sécurité lorsque je me réveille chez moi. »

Programmes de financement pour le logement

Le financement municipal est fourni pour :

- L'exploitation et les réparations liées aux programmes de logement social
- Les suppléments de loyer et les allocations de logement
- Les services de soutien visant à aider les personnes à trouver et à garder un logement
- Les programmes d'emploi pour les jeunes de familles à faible revenu
- Les arriérés de loyers et de services publics
- Le financement de fonctionnement de logements en milieu de soutien



Nouvelles possibilités de financement

Fédéral

Approche fondée sur les droits

40 M\$ sur 10 ans pour la nouvelle Stratégie nationale sur le logement:

- Subventions et prêts économiques pour l'aménagement de logements abordables et la réfection de logements sociaux
- Meilleur accès aux terrains fédéraux excédentaires
- Renouvellement du financement au titre du volet pour l'itinérance
- Financement pour protéger et soutenir le secteur du logement
- Financement pour créer une nouvelle prestation de logement transférable

Provincial

Investissements dans le logement et les services de soutien

- Nouveau programme Logements pour de bon
 - 19 M\$ pour créer jusqu'à 130 nouveaux logements en milieu de soutien
 - 4,7 M\$ en financement permanent pour élargir le programme Logement d'abord et offrir jusqu'à 310 nouvelles subventions au logement

Réduction de notre empreinte de carbone

- Programme amélioré de modernisation des immeubles de logements sociaux
 - 47 M\$ de 2017 à 2021 pour les travaux de réparation et de modernisation visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les communautés de logement social

Prochaines étapes

Principales initiatives 2018 et 2019 :



Faire le bilan du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance à mi-parcours, ce qui nécessitera de vastes consultations avec nos partenaires communautaires, y compris le public



Lancer une demande de propositions de 23,3 M\$ pour construire de nouveaux logements abordables et en milieu de soutien



Effectuer le premier dénombrement ponctuel à Ottawa, un dénombrement des sans-abri qui aura lieu les 19 et 20 avril 2018



Accorder du financement pour créer jusqu'à 380 nouvelles subventions au logement pour les sans-abri

Affecter des fonds additionnels aux travaux de réparation et de modernisation dans les communautés de logement social pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (47 M\$ de 2017 à 2021)



Entreprendre un examen des normes sur les refuges pour vérifier si elles reflètent l'évolution du milieu



Faire le bilan du programme Logement d'abord, incluant une évaluation de fidélité au programme

Implanter le programme Logements pour de bon pour élargir le programme Logement d'abord au moyen de fonds additionnels destinés aux gestionnaires de cas aux travailleurs de soutien aux pairs et aux subventions au logement



Collaborer avec des partenaires pour concevoir et offrir des programmes réservés aux groupes prioritaires, comme les Autochtones, les jeunes, les femmes et autres



Participer à des activités de consultation avec nos partenaires fédéraux et provinciaux pour créer et mettre en œuvre des programmes et des projets de modernisation



Mettre en place de nouveaux programmes dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement lorsque de nouvelles données sont connues

Pour en savoir plus sur les Services de logement à Ottawa :

- Consultez ottawa.ca/fr/residents/services-sociaux/logements
- Écrivez à housing-logement@ottawa.ca
- Composez le 3-1-1

Pour en savoir plus sur les logements au loyer indexé sur le revenu :

- Consultez le www.housingregistry.ca/fr/
- Composez le 613-526-2088

Ligne d'assistance (information et aiguillage) pour les services communautaires, sociaux, gouvernementaux et de santé :

- Composez le 2-1-1

Si vous avez besoin de soutien général au logement ou risquez l'expulsion :

- Action-Logement, 261 Montreal Road
- Consultez le www.action-logement.ca
 - Écrivez à info@action-logement.ca
 - Composez le 613-562-8219

Aide-Logement, 309, rue Cooper, bureau 502

- Consultez le www.housinghelp.on.ca
- Écrivez à info@housinghelp.on.ca
- Composez le 613-563-4532

Mise en page et support créatif par Initiate Marketing Inc.